

GRAND DÉBAT NATIONAL - Mairie de St-Mamert du Gard (30730) - samedi 9 février 2019

Table ronde « Démocratie et citoyenneté » - synthèse des débats - Participants : 9 personnes dont 2 animateurs/rédacteurs élus municipaux

Le thème offrant de nombreux possibles, nous avons choisi de le subdiviser en trois temps :

- 1 Les institutions
- 2 être citoyen
- 3 immigration/intégration

1) les institutions :

Notre démocratie connaît régulièrement des malaises pour ne pas dire des essoufflements. Les élections se suivent et se ressemblent et fonctionnent sur le même principe, un programme qui n'est pas partagé par la majorité des électeurs (dans le cas actuel 26% des voix au premier tour sur la base d'un abstentionnisme récurant et constant). La majorité des Français manifeste leurs désaccords en ne votant plus car ils n'ont plus confiance dans leur démocratie.

Les élus dotés d'un pouvoir institutionnel devraient l'être par un suffrage universel de façon à écarter toute notion de mérite ou de « réseau ».

Une élection ne devrait être valide que si les élus obtiennent au moins un certain pourcentage des inscrits

Il faut reconnaître les votes blancs pour prendre en compte l'ensemble des votants et valider la position de l'ensemble des acteurs

Les participants tiennent à rappeler qu'on ne donne pas ce pouvoir aux élus, on le leur confie, et ce pouvoir appartient aux citoyens.

Il conviendrait de mettre en place des comités citoyens locaux qui rappelleraient aux élus, quels qu'ils soient, que le pouvoir de décision se partage. Ces comités devraient être sollicités régulièrement sur des sujets aussi vitaux que la santé, les réformes de la fiscalité (locale, départementale, régionale et nationale), les sujets de sociétés comme vivre ensemble et chaque fois que l'intérêt général le nécessite sans oublier le statut des élus, financement compris. Les relais au niveau local permettraient par l'intermédiaire des élus locaux de faire remonter les propositions et les réflexions au niveau départemental, régional et national. Véritable courroie de transmission cette démocratie participative réconcilierait les français avec la politique et améliorerait les relations avec les élus et le pouvoir décisionnel.

Les participants constatent le manque d'engagement de trop de citoyens et notamment les jeunes.

Il y a un réel besoin de raviver la culture citoyenne à travers des comités citoyens réunis au niveau communal ou inter communal

Il est proposé de donner à l'assemblée nationale plus de pouvoir à travers un scrutin avec plus de proportionnelle

Il faudrait séparer les élections législatives de l'élection présidentielle pour dégager une représentation plus réelle et qui correspond aux votes des Français (proportionnelle).

Il est proposé que le président de la république dispose de moins de pouvoir et que le premier ministre soit choisi auprès des députés.

Actuellement la disparition des partis qui étaient l'interface entre les citoyens et pouvoir fait peser de gros risques à la démocratie.

Faire appel au référendum peut être une solution mais cela ne pourra pas pallier une mauvaise organisation et l'absence de relais entre les élus et les citoyens. Le référendum ne pourra traiter qu'un sujet à la fois alors que nous avons besoin de remettre de la démocratie partout et dans de nombreux cas. Les Français ne voteront pas tous les mois si on doit revoir l'ensemble des sujets qui font débat dans la rue aujourd'hui.

La question des lobbys et le pouvoir des entreprises qui influencent les élus posent problème. Il faut plus de transparence et rendre publique les stratégies des entreprises concernées. Le cas de Monsanto est criant de sournoiserie, on maintient l'analyse des résultats des rapports fournis par les lobbyistes pour discréditer ceux des Ministères et des spécialistes. Il faut que cela cesse au nom de l'écologie et de l'économie.

Concernant les statuts des parlementaires, la réforme qui doit se faire quelque soit le niveau d'intervention, ne doit pas être confiée aux seuls élus concernés. On ne peut pas être juge et partie, il faut donc que ce soit débattu dans un autre cercle que celui de l'assemblée nationale. Faire voter des restrictions des rémunérations ne peut pas se conclure dans une assemblée défavorable de part l'intérêt que cela suscite. Le référendum a toute sa logique sur une telle question car on fait appel aux citoyens qui sont seuls juges, puisque il s'agit de leurs impôts.

Par ailleurs, les élus ou leurs proches ne doivent pas avoir de liens avec des entreprises pouvant interférer dans leurs fonctions pour ne pas susciter des conflits d'intérêt. Il est demandé de mieux surveiller le financement des campagnes électorales pour que les financements privés ne faussent les décisions des élus et favorisent des contreparties post électorales.

Les participants constatent de plus en plus la main mise de l'économie et du libéralisme sur des secteurs autrefois publics (autoroutes, aéroports, hôpitaux...). Les objectifs recherchés sont purement économiques et ne prennent pas en compte la préservation de la qualité de vie des citoyens.

Il est proposé de laisser la possibilité pour un cumul des mandats mais sans un cumul des indemnités.

Il est important de rappeler que la politique concerne la cité et non le rôle des syndicats et des associations. Il y a une nécessité d'indépendance entre les actions liées à la politique, le syndicalisme et les associations.

Il est aussi proposé de revoir la durée d'application de certaines lois votées il y a plusieurs décennies et qui ne correspondent plus du tout à la réalité de la vie actuelle.

2) être citoyen :

La laïcité est un pilier de notre république et il faut la faire respecter et appliquer la loi.

La religion doit garder son caractère privé et ne plus faire l'objet de financements publics tout comme les religions ne doivent pas financer l'éducation.

L'Homophobie et racisme doivent être plus sévèrement punis.

Il faut enrayer l'exclusion des précarisés sous prétexte qu'ils ont un coût, ce n'est pas qu'un problème économique, on parle d'humains, de personnes âgées et d'enfants.

Il faut revoir l'usage de l'argent public (actuellement 1/7 du budget à l'aide sociale, 6/7 du budget en aides de toutes sortes aux entreprises)

Il faut transférer les compétences au niveau du social pour aider les départements. Il n'existe pas de solidarité dans ce domaine au niveau national, certains départements sont plus impactés que d'autres ce qui crée une disparité envers les citoyens au niveau national.

Il est abordé la possibilité de favoriser l'insertion au niveau des marchés publics pour remettre le pied à l'étrier pour un public en difficulté mais en prenant garde de ne pas créer une main d'œuvre à bas coût qui remplacerait des agents en activités.

Il est proposé que le permis de conduire soit passé au lycée avec un financement d'État pour ne pas exclure certains jeunes défavorisés et leur permettre d'accéder au monde du travail.

3) Immigration/intégration :

Il ne faut pas oublier le passé colonial (pillages des multinationales avec destruction des sols entre autres, rétribution très basse des travailleurs locaux).

L'immigration n'est pas choisie mais plutôt subie, la cause à des négligences écologiques, ou à des pillages des richesses de certains pays par les multinationales. Il convient de faire payer ces entreprises qui ont exploité les richesses des pays sous développés sans pour autant contribuer aux économies locales.

Il faut revoir les règles de l'OMC pour mieux accueillir les migrants.

Il est abordé le problème des ghettos qui ne favorisent pas l'insertion et qui ne prennent pas en compte les différences entre les populations de migrants.

Pour gérer l'immigration il faut en traiter les causes qu'elles soient climatiques ou économiques et pas simplement comptabiliser des migrants aux frontières.

Table ronde « Fiscalité et dépenses publiques » - synthèse des débats - Participants : 12 personnes dont 2 animateurs/rédacteurs élus municipaux

En approche globale, la table ronde a défini que :

1. La fiscalité et les dépenses publiques sont une nécessité pour garantir l'équité entre tous les citoyens grâce au système de redistribution
2. La fiscalité et les dépenses publiques sont indispensables pour maintenir des services publics et garantir notre système de santé et le financement des retraites
3. La fiscalité (impôt sur le revenu) doit être plus justement répartie entre tous et rester de la compétence de l'État
4. La fiscalité et les dépenses publiques exigent plus de transparence pour une meilleure compréhension de tous
5. L'harmonisation de la fiscalité et des salaires entre les Etats membres de l'Union Européenne est une nécessité

La table ronde a exprimé des attentes et des propositions sur les différents thèmes, elle souhaite que des moyens et actions efficaces soient mis en place pour y répondre

Sur le thème de la fiscalité la table ronde propose :

Pour plus d'équité et pour renforcer le sentiment de citoyenneté :

- une répartition plus équitable de la fiscalité liée à l'impôt sur le revenu
- un impôt payé par tous dès le 1er € gagné
- l'arrêt de toutes les niches fiscales et de toutes « les exceptions françaises » pour calculer au plus juste ce que chacun devrait payer comme impôt au regard de ses revenus et du coût des dépenses publiques
- des taux de TVA différents selon qu'ils s'appliquent aux produits de « 1^{ère} nécessité » ou aux produits « de luxe »
- des choix clairs et concertés pour les zones rurales

Pour faire des économies :

- diminuer le train de vie de l'État : salaires des ex présidents, des hauts fonctionnaires, des députés, des sénateurs. . .
- veiller au budget de la défense : coût de nos interventions à l'étranger qui indirectement favorise les ventes d'armes et les profits réalisés par les entreprises du secteur de l'armement
- contrôler l'utilisation des aides accordées aux entreprises pour créer de l'emploi (ex CICE) et en exiger le remboursement si les résultats ou les objectifs fixés ne sont pas atteints
- stopper les aides aux entreprises qui n'investissent pas dans l'économie réelle en France ou délocalisent
- stopper les subventions aux agriculteurs, industriels, transporteurs. . . qui par leurs pratiques contribuent à la pollution de l'environnement et aux problèmes de santé publique

Pour trouver des ressources :

- taxer les transactions financières
- cesser de « brader » le patrimoine public au privé et le faire « fructifier »
- rétablir l'ISF et cesser les avantages fiscaux accordés aux grandes entreprises ou aux entreprises du luxe pour qu'elles restent en France au motif qu'elles créent de la richesse et de l'emploi (théorie du ruissellement non crédible)
- combattre sévèrement la fraude fiscale (paradis fiscaux, optimisation fiscale au moyen des écritures comptables. . .)

Sur les thèmes de la dépense publique et des services publics la table ronde propose de :

- maintenir et renforcer les dépenses liées à l'éducation nationale
- maintenir des services publics de proximité au travers de choix clairs en faveur des zones rurales et expliqués aux citoyens
- dédier strictement la fiscalité écologique aux mesures et aux actions en faveur de l'environnement ; en rendre compte annuellement aux citoyens
- aider la recherche en faveur de la transition écologique créatrice des emplois de demain
- augmenter les « petites » retraites et certains minima sociaux
- aider les entreprises « vertueuses » qui créent de l'économie réelle, ne délocalisent pas et modifient leurs pratiques pour diminuer leur impact sur l'environnement

En résumé une fiscalité juste, une redistribution juste, des services publics de proximité !

Équité, transparence, pédagogie !

En approche globale, la table ronde a défini que la transition écologique :

1. Est une nécessité fondamentale pour les générations à venir
2. Est une question d'échelle internationale dans laquelle l'Europe doit jouer un rôle important
 - en établissant et faisant respecter des règles communes : sociales, commerciales, industrielles, agricoles, ...
 - en adoptant une taxation commune
 - en adoptant un mode de vote à la majorité et non à l'unanimité pour ses décisions
 - en luttant contre le poids des lobbies
3. Repose aujourd'hui sur de nombreuses initiatives locales et associatives, qui doivent être mieux soutenues et accompagnées (financements, mise à disposition de moyens, ...). Les Régions pourraient avoir cette compétence et les dotations en conséquence, car elles sont suffisamment connectées aux actions locales. Des initiatives exemplaires pourraient être mieux mises en avant et utilisées (ex ville de Loos en Gohelle cité par une participante)
4. Passe par la responsabilité et le comportement de chacun en tant que citoyen, elle appelle un changement des habitudes, le rôle de l'éducation à l'environnement est essentiel, celui de la taxation comme mode d'incitation se pose aux participants
5. A besoin d'un financement à la hauteur de ses enjeux grâce à une fiscalité écologique intégralement utilisée pour le transition écologique :
 - Par la taxation des grandes entreprises polluantes (exemple : Total)
 - Par la lutte contre la fraude fiscale
 - Par le principe du « pollueur payeur », avec des règles adaptées évitant la précarité sociale
 - Par la mise en place de « cercles de qualité » dans l'utilisation des taxes (arrêter les financements scandaleux au profit des lobbies)

La table ronde a exprimé des attentes et des propositions sur différents thèmes touchant la vie quotidienne, elle souhaite que des moyens et actions efficaces soient mis en place pour y répondre

Éducation à l'environnement

La table ronde définit l'éducation à l'environnement comme un enjeu majeur pour la transition écologique :

- Un apprentissage essentiel à mettre en place à l'école, mais pas simplement quelques heures par an, un vrai enseignement
- Un rôle important des associations d'éducation à l'environnement, leur donner les moyens d'agir largement

Fiscalité écologique - mesures incitatives au changement de comportement

La table ronde est majoritairement favorable à la mise en place d'une fiscalité écologique pour les ménages, à condition qu'elle ne développe pas la précarité. Il s'agirait de mesures incitatives efficaces. Cependant, certains s'opposent à cette idée, considérant que les plus grands pollueurs sont les lobbies industriels, c'est donc à eux de payer.

- Taxe diesel : une bonne idée mais doit être accompagnée d'autres mesures évitant la précarité (transports collectifs efficaces, possibilité de télétravail, aides sociales, ...). Cette taxe doit également s'appliquer aux avions, bateaux, camions (Ce qui nécessite des ententes internationales sur ces taxes).
- Taxer les déchets ménagers au poids
- Etablir un quota de consommation d'eau et d'énergie, surtaxer la consommation supplémentaire, définir une règle juste qui ne développe pas la précarité

Déplacements : transports collectifs, modes alternatifs de déplacement, télétravail

La table ronde estime que la France est très en retard, qu'il est urgent de mettre en place une vraie politique en la matière avec des financements en conséquence. Le télétravail doit être beaucoup plus développé. Les services publics de proximité doivent être maintenus.

Localement, le secteur de la Gardonnenque manque cruellement de transports collectifs efficaces, de pistes cyclables et de logistique de co-voiturage. Les attentes et propositions énoncées :

- Un meilleur cadencement des bus et des trains
- Des dessertes en bus des centralités de commerces et service locales (La Calmette, Sommières)
- Des voies dédiées aux bus en ville
- Des modes de rabattement vers les gares (navettes depuis les villages)
- Un tarif moins élevé pour le train
- des inter-connexion bus/train efficaces (horaires, tarifs)
- Des pistes cyclables inter-village, vers les gares et les établissements scolaires
- Un programme de co-voiturage
- Un mode efficace de ramassage scolaire dans les villages, à pied, en vélo. ... (trop d'enfants viennent en voiture)
- Un Audit précis permettrait de mieux utiliser le budget des transports : par exemple, certains bus sont systématiquement vides, alors que d'autres manquent de place. ...

Santé, arrêt de la pollution des sols et des eaux, gestion de la ressource en eau

La table ronde souhaite :

- l'interdiction des pesticides dangereux en agriculture
- L'utilisation de produits sains dans les cantines (indemnes de pesticides)
- La mise en place de mesures incitatives à la bonne gestion de la ressource en eau (par exemple utilisation des eaux de pluie pour usage domestique)

Arrêt de l'utilisation des énergies fossiles, développement des énergies renouvelables

La table ronde souhaite le développement :

- d'usines marée-motrices et autres installations générant de l'énergie grâce à l'eau

- d'éoliennes mais avec des implantations respectueuses de l'environnement et du paysage (en mer notamment, très efficace dans d'autres pays)
- d'utilisation de l'énergie solaire, mais pas d'installations photovoltaïques en milieu naturel ou agricole. Mise en place sur les toitures. La table ronde s'interroge cependant sur le recyclage et l'aspect polluant des matériaux.

La table ronde estime qu'il est important de financer efficacement la recherche en la matière.

Gestion et réduction des déchets, lutte contre le gaspillage

La table ronde souhaite :

- La rationalisation des emballages et contenants (vente en vrac, éviter le plastique, favoriser le verre consigné, les grands contenants, l'utilisation de filtres à eau, ...)
- La lutte contre le gaspillage des invendus, le recyclage et la valorisation des déchets
- la mise en place de compostages collectifs communaux, de collecte des déchets verts,
- des produits durables (électroménager, électronique, ameublement, ... lutte contre l'obsolescence programmée par exemple)

Agriculture et pêche durable

La table ronde souhaite l'arrêt de l'agriculture et de la pêche intensive et la lutte contre les lobbies. L'Europe a un rôle essentiel en la matière.

Isolation des bâtiments

La table ronde souhaite :

- des aides plus visibles et faciles à obtenir
- le travail d'entreprises vertueuses pour réalisation des travaux liés à ces aides

Commerce local

La table ronde souhaite que soit favorisé le développement ou le maintien de commerces locaux, proposant des produits locaux et respectueux de l'environnement.



ANTENNE TÉLÉPHONIQUE D'ORANGE

La société Orange a installé le 19 février dernier une antenne de téléphonie mobile pour améliorer la couverture du réseau sur la commune.

Nous avons aussitôt indiqué à Orange que l'installation de cet équipement au cœur de la commune et à proximité des écoles aurait nécessité davantage de concertation pour deux raisons :

- les sources d'inquiétude occasionnées en matière de santé publique,
- l'impact visuel inesthétique lié à son positionnement dans l'axe de la rue principale menant au village.

Orange nous a précisé n'avoir besoin d'aucune autorisation pour mettre en place cette antenne : la parcelle lui appartient depuis 1993, le pylône mesure moins de 12 m de haut ce qui ne nécessite aucune autorisation d'urbanisme. Leur seule obligation était de fournir à la commune, comme ils l'ont fait en juillet 2017, un dossier d'information.

D'après ce dossier d'information et nos récents échanges avec Orange les niveaux d'exposition seraient très faibles. Pour vérifier cela nous avons demandé à l'Agence Nationale des Fréquences de réaliser des mesures d'exposition aux champs électromagnétiques afin de vérifier que l'antenne émet dans les limites autorisées par l'Etat. Nous communiquerons les résultats de ces mesures dès qu'elles auront été réalisées.

Concernant l'aspect visuel, Orange nous a fait savoir que dans un souci d'intégration ils avaient « opté pour un pylône « radômé » avec antennes intégrées plutôt que de laisser les antennes apparentes ».

Dans un premier temps nous leur avons demandé de supprimer l'équipement installé sur le poteau béton situé à côté de l'antenne et de raser ce dernier et avons obtenu leur accord le 11 mars dernier.